

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000189-152

DATE : Le 23 août 2019

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE CLAUDE BOUCHARD, j.c.s.

CHRISTINE BÉLAND

Demanderesse

c.

BANQUE ROYALE DU CANADA
et
RBC MARCHÉ DES CAPITAUX, SARL
et
BANK OF AMERICA CORPORATION
et
BANK OF AMERICA, N.A.
et
BANQUE D'AMÉRIQUE DU CANADA
et
BANK OF AMERICA, NATIONAL ASSOCIATION
et
BANQUE DE MONTRÉAL
et
BMO FINANCIAL CORP.
et
BMO HARRIS BANK N.A.
et
BMO CAPITAL MARKETS LIMITED

et

THE BANK OF TOKYO MITSUBISHI UFJ LTD.

et

BANQUE DE TOKYO-MITSUBISHI UFJ (CANADA)

et

BARCLAYS BANK PLC

et

BARCLAYS CAPITAL INC.

et

BARCLAYS CAPITAL CANADA INC.

et

GROUPE BNP PARIBAS

et

BNP PARIBAS NORTH AMERICA INC.

et

BNP PARIBAS (CANADA)

et

BNP PARIBAS

et

CITIGROUP, INC.

et

CITIGROUP GLOBAL MARKETS CANADA INC.

et

CITIBANK, N.A.

et

CITIBANQUE CANADA

et

CREDIT SUISSE GROUP AG

et

CREDIT SUISSE SECURITIES (USA) LLC

et

VALEURS MOBILIÈRES CRÉDIT SUISSE (CANADA), INC.

et

CREDIT SUISSE AG

et

BANQUE D'ALLEMAGNE

et

LE GROUPE GOLDMAN SACHS

et

GOLDMAN, SACHS & CO.

et

GOLDMAN SACHS CANADA INC.

et

HSBC HOLDINGS PLC

et

HSBC BANK PLC

et

HSBC NORTH AMERICA HOLDINGS INC.

et

HSBC BANK USA, N.A.

et

BANQUE HSBC CANADA

et

JPMORGAN CHASE & CO.

et

J.P. MORGAN BANK CANADA

et

J.P. MORGAN CANADA

et

BANQUE JPMORGAN CHASE, ASSOCIATION NATIONALE

et

MORGAN STANLEY

et

MORGAN STANLEY CANADA LIMITEE

et

ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC

et

RBS SECURITIES, INC.

et

ROYAL BANK OF SCOTLAND N.V.

et

LA BANQUE RBS PLC

et

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.

et

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

et

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA)

et

STANDARD CHARTERED PLC

et

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

et

TD BANK, N.A.,

et

TD GROUP HOLDINGS, LLC

et

TD BANK USA. N.A.

et
TD SECURITIES LIMITED
et
UBS AG
et
UBS SECURITIES LLC
et
BANQUE UBS (CANADA)

Défenderesses

**JUGEMENT SUR DEMANDE POUR OBTENIR L'APPROBATION DES
PROTOCOLES DE DISTRIBUTION ET D'ADMINISTRATION MODIFIÉS**

[1] **ATTENDU** que les parties sont impliquées dans un litige de la nature d'une action collective;

[2] **CONSIDÉRANT** les ententes de règlement, les protocoles d'administration et de distribution, les formulaires de réclamation, le plan de diffusion et les avis déjà approuvés par le Tribunal;

[3] **ATTENDU** que la Demanderesse demande au Tribunal :

- a) d'approuver le Protocole de Distribution et le Protocole d'Administration modifiés (ci-après les « **Protocoles modifiés** ») afin de :
 - i) permettre le processus de transmission de réclamations en lot;
 - ii) prolonger la période de réclamation du 19 août 2019 au 15 janvier 2020;
 - iii) retirer toutes les exigences quant à la documentation requise des Réclamant Directs et Indirects; et
 - iv) mettre en place la publication de nouveaux avis;
- b) d'approuver les Avis aux Membres modifiés pour les informer, notamment, des modifications apportées au processus de réclamation;
- c) d'ordonner la publication des Avis aux Membres modifiés selon le Plan de Diffusion modifié;

[4] **CONSIDÉRANT** le jugement rendu le 1^{er} août 2019 par la Cour supérieure de Justice de l'Ontario dans l'affaire *Joseph S. Mancinelli and als. v. Royal Bank of*

Canada and als., dossier numéro CV-15-536174, approuvant les Protocoles Modifiés et les Avis aux Membres modifiés;

[5] **CONSIDÉRANT** l'article 590 du *Code de procédure civile*;

[6] **CONSIDÉRANT** que la demande a dûment été notifiée au Fonds d'aide aux actions collectives;

[7] **CONSIDÉRANT** l'absence de contestation;

[8] **APRÈS EXAMEN**, il y a lieu de faire droit à la demande;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[9] **ACCUEILLE** la demande;

[10] **APPROUVE** substantiellement la forme et le contenu des Protocoles Modifiés, joints en Annexe A au présent jugement, en conformité avec l'article 590 du *Code de procédure civile* et **DÉCLARE** que ceux-ci sont justes et raisonnables;

[11] **PROLONGE** le délai pour soumettre une réclamation jusqu'au 15 janvier 2020;

[12] **APPROUVE** le Plan de Diffusion modifié (en français et en anglais), joint en annexe « B » au présent jugement et **ORDONNE** que la diffusion des Avis modifiés aux membres soit effectuée en conformité avec celui-ci;

[13] **APPROUVE** substantiellement la forme et le contenu des Avis aux Membres modifiés, en versions abrégée et détaillée (en français et en anglais), joints en annexe « C » au présent jugement;

[14] **CONSTATE** qu'un jugement approuvant les Protocoles modifiés et les Avis aux Membres modifiés a été rendu le 1^{er} août 2019 par la Cour supérieure de Justice de l'Ontario;

[15] **LE TOUT** sans frais de justice.



CLAUDE BOUCHARD, j.c.s.

Siskinds, Desmeules, Avocats, Casier #15
Me Karim Diallo
43, rue de Buade, bureau 320
Québec (Québec) G1R 4A2
Avocats de la Demanderesse

Osler, Hoskin & Harcourt LLP
Me Frédéric Plamondon
Me Éric Préfontaine
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 2100
Montréal (Québec) H3B 4W5
Avocats de Banque Royale du Canada et RBC Marché des Capitaux, SARL

Société d'avocats Torys s.e.n.c.r.l.
Me William McNamara
Me Marie-Ève Gingras
1, Place Ville Marie, bureau 2880
Montréal (Québec) H3B 4R4
Avocats de Barclays Capital Canada Inc., Barclays Bank PLC et Barclays Capital Inc.

Société d'avocats Torys s.e.n.c.r.l.
Me Sylvie Rodrigue
Me Geneviève Bertrand
1, Place Ville Marie, bureau 2880
Montréal (Québec) H3B 4R4
Avocats de Bank of America Corporation, Bank of America, N.A., Banque d'Amérique du Canada, Bank of America, National Association

Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l./L.L.P.
Me Mark E. Meland
Me Nicolas Brochu
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 4100
Montréal (Québec) H3B 4W8
Avocats de Banque de Montréal, BMO Financial Corp., BMO Harris Bank N.A. et BMO Capital Markets Limited

WOODS s.e.n.c.r.l.
Me Caroline Biron
Me Sébastien Richemont
2000, avenue McGill College, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3H3
Avocats de The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ Ltd. et Banque de Tokyo-Mitsubishi UFJ (Canada)

Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Me Noah Boudreau
800, rue du Square-Victoria, bureau 3700, C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Avocats de Groupe BNP Paribas, BNP Paribas North America, Inc., BNP Paribas (Canada)

et BNP Paribas

Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.

Me Éric Lefebvre

1, Place Ville Marie, bureau 2500

Montréal (Québec) H3B 1R1

Avocats de Citigroup, Inc., Citigroup Global Markets Canada Inc., Citibank, N.A. et Citibanque Canada

McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.

Me Madeleine Renaud

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 2500

Montréal (Québec) H3B 0A2

Avocats de Credit Suisse Group AG, Credit Suisse Securities (USA) LLC, Valeurs Mobilières Crédit Suisse (Canada), Inc. et Credit Suisse AG

Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l.

Me Robert E. Charbonneau

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 900

Montréal (Québec) H3B 5H4

Avocats de Banque d'Allemagne

Blake, Cassels & Graydon LLP

Me Francis Rouleau

1, Place Ville Marie, bureau 3000

Montréal (Québec) H3B 4N8

Avocats de Le Groupe Goldman Sachs, Goldman Sachs & Co. et Goldman Sachs Canada Inc.

Dentons Canada s.e.n.c.r.l.

Me Margaret Weltrowska

1, Place Ville Marie, 39^e étage

Montréal (Québec) H3B 4M7

Avocats de HSBC Holdings PLC, HSBC Bank PLC, HSBC North America Holdings Inc., HSBC Bank USA, N.A. et Banque HSBC Canada

D3B Avocats s.e.n.c.

Me Pascale Dionne-Bourassa

19, rue Le Royer Ouest, bureau 106

Montréal (Québec) H2Y 1W4

Avocats de JP Morgan Chase & Co., J.P. Morgan Bank Canada, J.P. Morgan Canada et Banque JPMorgan Chase, Association Nationale

Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Me Nick Rodrigo
1501, avenue McGill Collège, 26^e étage
Montréal (Québec) H3A 3N9
Avocats de Morgan Stanley et Morgan Stanley Canada Limitee

McMillan s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Me Éric Vallières
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2700
Montréal (Québec) H3A 3G4
Avocats de Royal Bank of Scotland Groupe PLC, RBS Securities Inc., Royal Bank of Scotland N.V. et la Banque RBS PLC

Irving Mitchell Kalichman, s.e.n.c.r.l./LLP
Me Jean-Michel Boudreau
3500, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H3Z 3C1
Avocats de Société Générale S.A., Société Générale et Société Générale (Canada)

Lavery, de Billy s.e.n.c.r.l.
Me Myriam Bixi
1, Place Ville Marie, bureau 4000
Montréal (Québec) H3B 4M4
Avocats de Standard Chartered Bank

Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Me Paule Hamelin
1, Place Ville Marie, bureau 3700
Montréal (Québec) H3B 3P4
Avocats de La Banque Toronto-Dominion, TD Bank, N.A., TD Group Holdings, LLC, TD Bank USA, N.A. et TD Securities Limited

Stikeman Elliot s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Me Yves Martineau
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 41^e étage
Montréal (Québec) H3B 3V2
Avocats de UBS AG, UBS Securities LLC et Banque UBS (Canada)

Fonds d'aide aux actions collectives
Me Frikia Belogbi
1, rue Notre-Dame Est, bureau 10.30
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Annexe A : Protocoles Modifiée
Annexe B : Plan de Diffusion modifié
Annexe C : Avis aux Membres modifiés